Le travail et les activités en mixité pour les personnes détenues dans les prisons belges : une avancée vers la normalisation sous haute surveillance

17 mai 2023 – Colloque « Institutions et mixité de genre » organisé par le SIEJ et le CRID&P

Olivia Nederlandt, professeure à l'USL-B

Aurore Vanliefde, doctorante à la KU Leuven

1

PLAN DE LA PRÉSENTATION

01. Contexte et méthodologie

02. Cartographie de la mixité dans les prisons belges

03. Arguments en faveur et défaveur de la mixité

04. Conditions pour une mixité réussie

2

2

01.
INTRODUCTION

Contexte et méthodologie de la recherche

3

3

INTRODUCTION MIXITÉ

La règle : l'incarcération séparée des hommes et des femmes

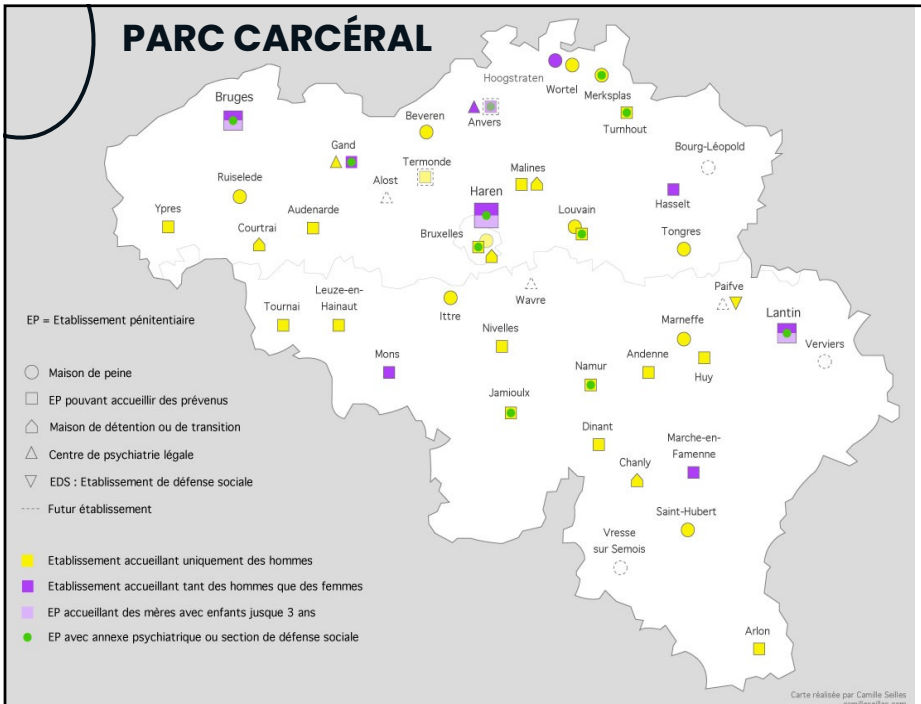
- **ONU** : Règle 11.a Règles Nelson Mandela
- **Conseil de l'Europe** :
  - règles pénitentiaires européennes 18.8 et 18.9 : mais dérogation pour activités en mixité si consentement et politique dans l'intérêt des détenus
  - CPT : séparation pour protéger femmes contre violences des hommes : possibilité de partager unité d'hébergement : si consentement et surveillance accrue
- **Loi pénitentiaire belge** : art. 15

*** En pratique, mixité existe à divers égards et prévue de manière croissante**

4

4

PARC CARCÉRAL



Femmes = minorité
(4% population carcérale) ; détenues à part au sein de **quartiers femmes** (QF)

9 (bientôt 10) sur 35 établissements pénitentiaires:

- **24 maisons d'arrêt et de peine** (8 QF : Bruges, Hasselt, Gand, Anvers, Lantin, Mons, Marche-en-Famenne)
- **10 maisons de peine** (1 QF : Hoogstraten)
- **1 maison de détention** (Courtrai : 57 places pour hommes ; QF cet été 2023 ?)

5

5

MÉTHODOLOGIE

Objet de recherche « découvert » sur le terrain

- À l'occasion de deux autres recherches menées respectivement par les deux chercheuses
- Recherche exploratoire !

Grille d'entretien limitée

- Thèmes principaux : mixité personnel / **mixité entre détenus** / relations hommes-femmes
- Avantages / problématiques / réflexion théorique sur des cellules pour couples & prison tout à fait mixte

Défis

- Accès au terrain « en crise » : processus de sélection variable, biais dans l'échantillon
- Discussions sur sujets très intimes : vécu des personnes détenues ?

6

6

MÉTHODOLOGIE

- **Analyse documentaire**
- **Entretiens : 88 personnes**

  ! Biais dans processus de sélection des personnes détenues !
- **Observations** courtes sur le terrain et échanges informels avec le personnel
- Plus-value du **travail en équipe** interdisciplinaire (juriste-criminologue) et bilingue

	Entretien avec membre(s) de la direction	Entretien avec des femmes détenues	Entretien avec des hommes détenus	Entretien avec des membres des services externes	Entretien avec des membres de la commission de surveillance	Observations courtes sur le terrain
Prison 1	Oui (n=1)	Non	Non	Oui (n=1)	Oui (n=1)	Oui
Prison 2	Oui (n=1)	Oui (n=5)	Non	Oui (n=idem)	Oui (n=1)	Non
Prison 3	Oui (n=3)	Oui (n=4)	Non	Oui (n=idem)	Oui (n=1)	Oui
Prison 4	Oui (n=1)	Oui (n=4)	Oui (n=4)	Oui (n=idem + n=2)	Oui (n=1)	Oui
Prison 5	Oui (n=2)	Oui (n=5)	Oui (n=5)	Oui (n=2)	Oui (n=1)	Oui
Prison 6	Non	Oui (n=2)	Oui (n=4)	Oui (n=2)	Oui (n=1)	Non
Prison 7	Non	Non	Non	Non (mais infos par mail)	Oui (n=2)	Oui
Prison 8	Non	Oui (n=2)	Oui (n=7)	Oui (n=1)	Oui (n=1)	Oui
Prison 9	Non	Oui (n=6)	Oui (n=6)	Oui (n=1)	Oui (n=1)	Oui
Total	**n=8**	**n=28**	**n=26**	**n=9**	**n=10**	**7/9 EPI**

+ entretiens avec l'administration pénitentiaire centrale : DG (n=1), service R&D (n=2), service placement et transfèrement (n=3), régie du travail pénitentiaire (n=1)

7

02.

CARTOGRAPHIE DE LA MIXITÉ DANS LES PRISONS BELGES

État des lieux des contacts entre hommes et femmes détenus dans le milieu carcéral belge à l'heure actuelle

8

8

CARTOGRAPHIE DE LA MIXITÉ DANS LES PRISONS BELGES

Mixité organisée par l'établissement

- Contrainte de l'**infrastructure**
  Ex: travail en mixité si pas d'atelier de travail au QF
- Contrainte liée à l'**organisation et/ou au coût**
  Ex: « remplir » l'activité pour obtenir les subsides (femmes trop peu nombreuses)
- **Couples de détenus** : visites internes
  Non-discrimination à l'égard des couples détenu-non-détenu
  Règles varient : visites (à table ; VHS) après 3/6 mois d'échanges de courrier (interne-externe)
- **« Projet » de mixité**
  Ex: prison de Marche ; certaines activités à Bruges et Haren

  ➢ **Constat : absence de fondement légal => absence de règles uniformisées**

9

9

CARTOGRAPHIE DE LA MIXITÉ DANS LES PRISONS BELGES

Mixité non-organisée par l'établissement

- **En personne : croisements** lors de déplacements (+/- nombreux selon localisation QF) ou dans certains lieux impossibles à dédoubler
  - Ex: salle de visite commune, salle d'attente médecin, parloirs avocat, crier depuis le préau, usage cachots…
- **Pas en personne :**
  - Par personnes interposées (personnel surveillant, personnes détenues…)
  - Tentatives par courrier
  - …

  ➢ **Constat : même en l'absence de mixité organisée par l'établissement => contacts entre hommes et femmes détenus = réalité**

10

10

Récapitulatif de la mixité organisée	Taille QF	Travail	Activités formation - loisirs	Sport	Culte	Moments conviviaux mixtes	OCD
Marche-en-Famenne	Petit QF	Mixité (pas d'atelier au QF)	Mixité pour tout = **projet**	2 appareils au QF + accès fitness homme + mixité activités sport	Mixité	Barbecue une fois l'an ; certains concerts, séances ciné…	Mixité
Hoogstraten	Petit QF	Mixité (pas d'atelier au QF)	Mixité pour activités de formation, ~~loisirs~~	2 appareils au QF, ~~accès fitness homme, mixité activités sport~~	Non-mixité	Barbecue une fois l'an ; certains concerts, séances ciné…	Non-mixité
Mons	Moyen QF	Non-mixité (atelier au QF)	~~Mixité~~ (expérience passée pour permis théorique)	~~appareils au QF, accès fitness homme, mixité activités sport~~	Non-mixité	/	Plus d'OCD depuis covid
Hasselt	Moyen QF	Non-mixité (atelier au QF)	Mixité pour activités de formation, ~~loisirs~~	Salle fitness au QF, ~~mixité activités sport~~	Non-mixité	/	Mixité
Anvers	Moyen QF	Non-mixité (atelier au QF)	Mixité pour activités de formation, groupes de parole, … (= exception + peu d'activités)	2 appareils au QF, ~~accès fitness homme, mixité activités sport~~	Non-mixité	/	Non-mixité
Gand	Moyen QF	Non-mixité (atelier au QF)	Mixité pour activités de formation, ~~loisirs~~	~~appareils au QF~~, accès fitness homme, ~~mixité activités sport~~	Non-mixité	/	Pré-réunion en mixité et OCD « par écrit »
Lantin	Grand QF	Non-mixité (atelier au QF)	~~Mixité~~ (expérience passée ennéagramme)	Salle fitness au QF, ~~mixité activités sport~~	Non-mixité	/	Non-mixité
Haren	Grand QF	Mixité (pas d'atelier dans les UV-F)	Mixité pour certaines activités de formation (= exception)	Salle fitness UV-F, ~~mixité activités sport~~	Non-mixité	/	Mixité
Bruges	Grand QF	Non-mixité (atelier au QF)	Mixité pour certaines activités de formation ou loisir (= exception)	Salle fitness au QF, ~~mixité activités sport~~	Non-mixité	/	Non-mixité

11

03.

ARGUMENTS EN FAVEUR ET DÉFAVEUR DE LA MIXITÉ

La mixité perçue par les acteurs de terrain

12

12

EN DÉFAVEUR DE LA MIXITÉ

1) Argument **principal** :

relations hétérosexuelles entre détenus = problème

(raisons & conséquences)

2) Argument **secondaire** :

abus sexuels sur les femmes = risque

(pourtant = argument principal au fondement de la règle)

13

13

EN DÉFAVEUR DE LA MIXITÉ

1) Relations hétérosexuelles entre détenus = problème

Pourquoi ?

- **Car perturbe le « calme » de la détention et le bon déroulement des activités**
  - Activités instrumentalisées comme « lieu de rencontres »
  - Jalousie, conflits…
- **Et donc charge de travail accrue pour le personnel**

  + crainte mise en cause responsabilité dans la surveillance si naissance enfant ?
- **Car couple de détenus = négatif (selon personnel et détenus)**
  - *Amour de prison, amour de carton*
  - *se tirer mutuellement vers le bas ; problème supplémentaire dans des parcours chaotiques*
- **Prospectif : mixité dans des lieux non surveillés en permanence ? Selon détenu·es : risque de sexualité débridée : « prison-baisodrôme » ; « l'amour est dans le préau »**
  - Détenus (H et F) : « en manque », incapables de gérer leurs pulsions (vocabulaire animal)

14

14

EN DÉFAVEUR DE LA MIXITÉ

1) Relations hétérosexuelles entre détenus = problème

Conséquences ?

- **Surveillance importante sur les relations hétérosexuelles ; diverses mesures prises pour éviter contacts entre hommes et femmes**
  - **Mixité non-organisée** (déplacements…) :
    - contrôle accru sur les femmes : femmes « cachées » du regard des hommes ; femmes accompagnées dans leurs déplacements à proximité des hommes…
  - **Mixité organisée** (travail, activités…) :
    - séparation physique dans le lieu mixte (hommes d'un côté de la salle, femmes de l'autre) ; tenue des femmes contrôlée (critère « décence ») ; sélection/exclusion des participants

15

15

EN DÉFAVEUR DE LA MIXITÉ

2) Abus sexuels sur les femmes = risque

- **Personnel organisant les activités :**
  - pas de sélection des hommes participants au regard des faits commis ;
  - seule une personne interviewée a relevé ce risque d'emblée
- **Personnes détenues**
  - Hommes :
    - rôle de « protecteur » des femmes détenues à l'égard des hommes potentiellement dangereux pour elles
  - Femmes :
    - risque non relevé dans la majorité des entretiens et perçu comme **limité** (caméras, personnel, protection des autres détenus…)
    - sans nécessairement craindre risque pour elles, plusieurs expriment **réticences** à se retrouver :
      - avec hommes car leur détention serait plus agitée (violences physiques, émeutes…)
      - avec hommes auteurs d'infractions sexuelles… *dans contexte de rejet généralisé de ces détenus au sein du milieu carcéral*

16

16

EN FAVEUR DE LA MIXITÉ

1) Normalisation et préparation à la « réinsertion sociale »

2) Élargir les possibilités en détention

3) Atténuer les conséquences défavorables des stéréotypes de genre

4) Lesdits « problèmes et risques » de la mixité existent déjà

17

17

EN FAVEUR DE LA MIXITÉ

1) Normalisation et préparation à la « réinsertion sociale »

- **La société est mixte**
- **Non-mixité : contribue à la marginalisation et à la désinsertion**

  Comment se comporter en société quand on n'a pas été en interaction avec personnes de l'autre sexe pendant 10, 15, 20 ans ?

  - **Constat : personnel semble « asexué »** ; interactions avec personne de l'autre sexe mais n'étant pas détenue ne comptent pas

18

18

EN FAVEUR DE LA MIXITÉ

2) Élargir les possibilités en détention

- **Interactions avec davantage de personnes**
  - Avantages perçus par hommes et femmes détenus : possibilité de rencontrer davantage de personnes (surtout pour les femmes détenues en petits groupes) ; sujets de conversation plus variés si mixité…
- **Davantage d'offres d'activités…**
  - Avantages perçus par les femmes : davantage d'offre d'activités et de travail…
    - Risque ? Moins de travail, besoins passent après… (ex: cantine) car statut minoritaire
- **Vie affective en détention**
  - Possibilités de rencontres amoureuses en détention ou possibilités de voir son partenaire
  - Intimité comme moyen de « limiter les effets dommageables de la détention »

19

19

EN FAVEUR DE LA MIXITÉ

3) Atténuer les conséquences défavorables des stéréotypes de genre accentués en détention

- **Point de départ : représentations genrées accentuées dans cadre de non-mixité**
- Mixité : stéréotypes de genre persistent mais
  - conséquences défavorables seraient atténuées (*hommes pourraient davantage parler sentiments, famille, enfants… femmes seraient moins dans la rivalité-jalousie…*)
  - dimensions favorables ressortiraient : motivation, se montrer sous un meilleur jour…
    - *Accueil favorable de la mixité du personnel* en serait la preuve
- **Offre** de travail et d'activités serait « **moins stéréotypée** » (ex: Marche : femmes s'essaient à la boxe et hommes à la danse ; badminton plutôt que foot…)

20

20

EN FAVEUR DE LA MIXITÉ

4) Les « problèmes et risques » liés à la mixité sont déjà présents

- ***Le « problème des relations hétérosexuelles »***
  - Vécu détenu·es : surveillance des relations hommes-femmes génère un sentiment d'**infantilisation**
  - Les relations hétérosexuelles entre personnes détenues existent de toute façon
    - Argument de discrimination avec les couples homosexuels-lesbiens
  - Jalousie et tensions : existent déjà (couples existent), aussi en lien avec les partenaires non-détenus, aussi pour bien d'autres motifs…
  - Crainte de naissance d'un enfant : déjà présent via VHS des couples internes
  - Perturbation des activités : bien d'autres motifs de perturbation plus importants + si mixité accrue, l'activité ne serait plus instrumentalisée à cet effet
  - Couples de détenus = négatif, se tirer vers le bas : *quid* partage d'une même expérience de la détention ?
    - Argument de poids : personnes qui connaissent la mixité en détention y sont favorables (ex: Marche)

21

21

EN FAVEUR DE LA MIXITÉ

4) Les « problèmes et risques » liés à la mixité sont déjà présents

- ***Le « risque d'abus sexuels sur femmes »***
  - Vécu détenu·es : risque génère un sentiment d'**infantilisation / essentialisation**
  - Risque déjà présent et pourtant insuffisamment pris en compte
    - Abus sexuels entre personnes détenues existent déjà présents en détention : femmes sur femmes, hommes sur hommes
    - « Protection des femmes », mais certains comportements déjà problématiques hommes détenus à l'égard des femmes détenues pas toujours pris au sérieux
      - *Ex: harcèlement par courrier d'un homme détenu envers une femme détenue, courrier continue à être remis ; homme détenu interdisant à sa femme détenue de travailler à l'atelier mixte par jalousie…*
    - Tout autant (voire davantage vu position de pouvoir) de risque d'abus sexuels sur femmes détenues de la part du personnel masculin (hommes détenus sont davantage surveillés)

22

22

04.

CONDITIONS POUR UNE MIXITÉ RÉUSSIE

- Points d'attention pour la mise en place du travail et des activités mixtes en milieu carcéral

23

23

REMARQUE PRÉALABLE

Réformer la prison pour mieux la légitimer ?

! Réflexions sur une condition pour une mixité réussie en prison formulées ici sous réserve de l'impérieuse nécessité de rester critiques quant au recours toujours accru à la peine privative de liberté !

Intérêt marqué des personnes rencontrées pour le sujet *mais* rappel constat de tous et toutes que l'urgence est ailleurs : faciliter les aménagements de peines, santé en prison, formation du personnel…

24

24

CONDITIONS POUR UNE MIXITÉ RÉUSSIE

Conditions structurelles

- **Surpopulation carcérale ; vétusté des bâtiments ; insuffisance du personnel…**
- **Personnel pénitentiaire :**
  - vaincre la réticence au changement
  - formation ; éthique => respect vie privée
- **Cadre juridique soutenant la possibilité de la mixité entre personnes détenues**

25

25

CONDITIONS POUR UNE MIXITÉ RÉUSSIE

Conditions dans la mise en œuvre de la mixité

- **Garder des lieux et activités en non-mixité**
  - Aborder sujets sensibles en petit groupe « safe space »
  - Femmes plus libres d'exprimer leurs émotions, de ne pas jouer un rôle
  - Mixité choisie = lieux de cohésion, de déploiement de la solidarité féminine
  - Argument de la « normalisation » : dans la société libre également, activités en non-mixité
- **Question des rencontres / couples**
  - Selon détenu·es : moins de perturbation d'activités si rencontres hommes-femmes facilitées
    - assouplissement des règles actuelles pour bénéficier des visites à table-VHS (relation établie par courrier interne et non postal) ?
    - mise en place des « activités rencontres », « activités couples » ?
    - cellules couples ? Accueil positif par les personnes détenues si réservé aux « couples durables » (mariés ; ayant des enfants)

26

26

CONDITIONS POUR UNE MIXITÉ RÉUSSIE

Conditions dans la mise en œuvre de la mixité

- **Travail et activités en mixité (aussi sportives) comme point de départ**
  - Absence de consensus au sujet de la mixité pour le préau ; le cellulaire ; la salle de fitness
- **Mixité d'abord pour les personnes condamnées ?**
  - Pour personnes condamnées, séparation condamnés-prévenus semble plus importante à mettre en place que séparation hommes-femmes ; sans l'« agitation » du procès, tensions réduites
- Offre mixte ne doit **pas** se faire **au détriment de la minorité de femmes**
- Offre mixte : **attention aux violences de genre** (femmes n'osant pas participer ; femmes ne participant pas à l'offre mixte en raison du partenaire)
- **Réflexion** avec l'ensemble des détenus sur la **participation des auteurs de violences envers les femmes et de faits de mœurs** au travail ou aux activités mixtes

27

27

MERCI!

DES QUESTIONS ?

olivia.nederlandt@usaintlouis.be

aurore.vanliefde@kuleuven.be

CREDITS: This presentation template was created by **Slidesgo,** including icons by **Flaticon**, and infographics & images by **Freepik**.

28

28